

Monsieur le Président,

Les élus CFE-CGC reconnaissent les efforts de la direction et l'engagement de l'équipe HSE et de tous les contributeurs pour la reprise des activités dans les meilleures conditions sanitaires.

Les élus CFE-CGC sont favorables à la reprise des activités industrielles sous réserve d'assurer de façon permanente la santé et la sécurité des personnels. Pour la CFE-CGC, les visites de la CSSCT ont été réalisées sur la base du plan de prévention avec le prisme des horaires en bordées de 6 heures et, non pas avec le prisme des horaires HV1 et HV2 de l'accord d'entreprise. En l'absence de données quantitatives sur la répartition des effectifs en télétravail et en présentiel par zones, l'évaluation des risques professionnels n'a pas été complètement menée.

La mise à jour du plan de prévention objet de l'information/consultation de ce CSE Extra porte sur la suppression de la notion d'horaires. Pour cela, les élus CFE-CGC expriment les attentes suivantes :

- Le protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés indique que les mesures de protection collective comprennent en particulier les mesures organisationnelles, en premier lieu le télétravail... La communication de Naval Group (cf Links n°6) insiste sur le caractère prioritaire du télétravail.  
→ Les élus CFE-CGC demandent que cette mesure de protection collective prioritaire soit affirmée au § 1. OBJET du plan de prévention.
- Le protocole national de déconfinement définit le calcul des surfaces résiduelles et des jauges maximales. Ces informations n'ont pas été communiquées à la CSSCT et doivent être rapprochées de la répartition des effectifs envisagée sur site.  
→ Les élus CFE-CGC sont en attente de ces données.
- En l'absence de restauration collective nominale, le retour aux horaires HV1 et HV2 de l'accord d'entreprise doit se faire sur la base du strict volontariat des personnels et ne doit pas être une décision unilatérale managériale.  
→ Les élus CFE-CGC attendent de la direction une attitude bienveillante vis-à-vis des personnels mais également vis-à-vis des managers qui seront amenés à gérer des situations individuelles pendant la pause méridienne.

Les élus CFE-CGC souhaitent que la reprise des activités sur site, basée sur les horaires HV1 et HV2, se fasse de façon progressive pour permettre à tous les acteurs de revenir travailler en toute sérénité.

Les élus CFE-CGC vous remercient de votre attention.

Les CFE-CGC Naval Group

Vos élu(e)s et RS au CSE Extra

Marie-Hélène JANIN – Sandrine NADOLSKI -

Alain TRICARD - Leonardo GULLO – Pierre GUITON (RS)

Navista: <https://intranet.marium.int/intranet/web/cfe-cgc-naval-group/>

Site web : <https://cfecgc-naval.fr>